

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance ajournée tenue ce **seizième jour d'août 2010**, au lieu et à l'heure ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Monsieur Alain Rivard
Monsieur Rock Paquin
Me Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur Laurier Chagnon

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juare est également présent.

10-08-240

Ratification des chèques et des dépôts salaires

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu de ratifier les dépôts salaires et les chèques fournisseurs suivants :

Fonds d'administration :

- En date du 14 juillet 2010 - nos 0CH001176 à 0H001189	50 091.77 \$
- En date du 16 juillet 2010 - nos 0CH001190 à 0CH001195	7 256.94 \$
- En date du 22 juillet 2010 - nos 0CH001196 à 0CH001200	5 586.77 \$
- En date du 4 août 2010 - nos 0CH001201 à 0CH001204	54 801.94 \$
- En date du 9 août 2010 - no 0CH001205	3 835.32 \$
- En date du 11 août 2010 - nos 0CH001206 à 0CH001209	11 246.20 \$
- En date du 14 juin 2010 - no 0CH000996	annulé

Fonds immobilisation :

- En date du 14 juillet 2010 - no 0CH200016	1 777.03 \$
- dépôts salaires des périodes 201027 à 201031	

ADOPTÉE

10-08-241

Approbation des comptes

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement:

Fonds administration :

- En date du 16 août 2010

- nos 0CH001210 à 0CH001327 232 522.66 \$

ADOPTÉE

10-08-242

Services professionnels pour l'ajout de télémétrie, de mesurage et de démarreurs à fréquence variable au poste de pompage principal de la station d'épuration

ATTENDU QUE l'offre de service présentée par Teknika HBA en date du 13 août 2010 répond aux besoins de la Ville;

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu de confier le mandat pour la réalisation de plans et devis concernant l'ajout de télémétrie, de mesurage et de démarreurs à fréquence variable (drive) au poste de pompage principal et à la station d'épuration, à Teknika HBA pour la somme de 20 950 \$ avant taxes;

Cette dépense est financée à même le fonds des activités de fonctionnement.

ADOPTÉE

10-08-243

Installation de lumières de rue au Faubourg du golf

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu de procéder à l'achat et à l'installation de deux lumières de rue sur la rue Grégoire et de six lumières de rue sur la rue Desrochers.

ADOPTÉE

10-08-244

Règlement no 2010-179

Sur une proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu que soit adopté le règlement no 2010-179 décrétant une dépense et un emprunt de 980 000 \$ pour des travaux sur le réseau d'aqueduc, d'égout pluvial et de voirie sur la rue Boisclair.

ADOPTÉE

10-08-245

Aménagement du terrain de balle – Ajout pour l'installation de filets – Approbation de la directive de changements

ATTENDU QUE des filets de protection s'avèrent nécessaires le long de la ligne du premier but et près des terrains de tennis ainsi que pour remplacer l'arrêt-balle prévu;

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'accepter la directive de changement no C-1 augmentant le coût des travaux prévus de 19 983.00 \$ avant taxes;

QUE cette dépense additionnelle soit financée par les revenus de taxes supplémentaires.

ADOPTÉE

10-08-246

Demande de remboursement d'une inscription pour le camp de jour

ATTENDU la demande tardive de remboursement des parents de Anne-Sophie Paré pour sa non-participation au camp de jour et au service de garde;

ATTENDU QUE le fait de ne pas avoir indiqué au début son absence complète a empêché un autre enfant d'y participer;

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu de rembourser à M. Daniel Paré et Mme Lucie Pépin la moitié des frais d'inscription pour le camp de jour et le service de garde de Anne-Sophie Paré, soit un montant de 150 \$.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

10-08-247

Levée de la séance ajournée

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la séance ajournée soit levée.

ADOPTÉE

Mario Juare, greffier

Gilles Fortier, maire